

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 4 juin à 20h30, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Etienne MOREAU, Maire en exercice.

**Nombre de membres**

- En exercice : 17
- Présents : 14

**Date de la convocation** : 28/05/2019

**Date d'affichage** : 28/05/2019

**Présents** : Mesdames Gisèle DESCHAMPS, Nathalie FUSELLIER, Jacqueline TARDIVEL, Sandra RIQUIN, Sylvie BREFORT, Sandrine DESMARRES  
Messieurs Manuel DA SILVA, Thierry GROSBOIS, Christian PACORY, Thierry PAPOT, Jacky PASQUIER, Patrice NEAU, Florent POIRIER

**Absents excusés** : Madame Valérie GRÉGOIRE, Monsieur Yann FONTENY

**Absents, avaient donné pouvoir** : à Monsieur Thierry FRÉMONT à Madame Gisèle DESCHAMPS

**Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 mai 2019**

Aucune observation n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

**Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :**

1 -

DESIGNATION	Equipements de cuisson (restaurant scolaire)
ENTREPRISE	QUIETALIS
PRIX HT	25 000,00€
PRIX TTC	30 000,00€

2 -

DESIGNATION	Façade ancienne poste
ENTREPRISE	DOUAIRE
PRIX HT	1 080,00€
PRIX TTC	1 296,00€

**ORDRE DU JOUR**

Monsieur Thierry PAPOT est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire salue la présence des membres du Conseil Municipal des Jeunes, venus assister à la séance. Il informe le conseil qu'une question supplémentaire sera inscrite à l'ordre du jour (point n°9)

#### **DEL N°04-06/2019-01 Signature d'un contrat avec la société Intramuros**

Monsieur le Maire rappelle au conseil l'intervention de cette société, lors de la précédente séance. Une application mobile avait été présentée, qui permet d'envoyer des informations aux habitants dotés d'un smartphone.

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal, à l'unanimité accepte l'adhésion au contrat, d'une durée de 3 ans, pour un montant mensuel de 25€ HT, et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat ainsi que toutes les pièces y afférent.

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Gisèle DESCHAMPS intervient pour expliquer le travail du Conseil Municipal des Jeunes.

Il a travaillé cette année sur la Région, et a pu recevoir Monsieur TOURON, conseiller régional. Pour clôturer l'année, une visite est prévue à l'Hôtel de Région.

Les jeunes ont ensuite pris la parole, et ont voté le principe de nommer le passage entre les deux écoles « Allée des écoliers ».

Ils ont également demandé à ce que l'abri bus du Champ de Foire soit réparé, ce qui sera fait à la rentrée prochaine, leur a assuré Monsieur Jacky PASQUIER.

Monsieur Patrice NEAU, en réponse à la question de la création d'une « maison de jeunes », estime que le projet est à étudier.

Ils ont également évoqué une réunion avec la gendarmerie, qui leur a parlé de leur future rentrée au collège, et donné des conseils préventifs notamment en matière de harcèlement.

(Arrivée de Monsieur Thierry GROUSBOIS à 21h 10.)

#### **DEL N°04-06/2019-02 Convention avec la société WPD**

Afin de poursuivre l'étude du projet de parc éolien sur la commune, le conseil municipal doit autoriser Monsieur le Maire à signer une promesse de bail et de constitution de servitudes en vue de la réalisation et de l'exploitation du parc éolien.

Il s'agit de mettre à disposition de la société un certain nombre de parcelles appartenant au domaine privé de la commune, pour y constituer des servitudes telles que survol de pales, câblages et réseaux souterrains ...

En contrepartie, des redevances et indemnités seront versées à la commune.

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion du COPIL a lieu le 6 juin.

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer cette convention et toutes les pièces afférentes. Monsieur Florent POIRIER ne prend pas part au vote, étant propriétaire concerné. Il signale d'ailleurs à ce propos ne pas avoir beaucoup de nouvelles.

Monsieur le Maire précise qu'une enquête publique a été ouverte à Mouliherne.

#### **DEL N°04-06/2019-03 APEL de l'école privée**

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de refacturer à l'APEL de l'école privée de Vernantes, pour un prix de 28.80€, le riz fourni par le restaurant scolaire de la commune à l'école privée Notre Dame, et ce dans le cadre de la journée « Bol de riz ».

#### **DEL N°04-06/2019-04 Nomination d'un coordonnateur communal pour le recensement de population**

La prochaine enquête de recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février.

Il faut dès à présent nommer un coordonnateur communal qui sera chargé de l'organisation générale du recensement, à savoir :

- Préparer les opérations de recensement (jusqu'au 15 janvier)

Communication, mise à jour des listes d'adresses, recrutement des agents recenseurs et participation à leur formation, contrôle de la tournée de reconnaissance et saisie des résultats par adresse,

- Phase de collecte  
Encadrer, contrôler le travail des agents recenseurs  
Saisir les résultats, veiller à l'avancement (actions de rappels)  
Clôturer la collecte  
Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de nomination de Madame Alix GUILBAUD en tant que coordonnateur communal ; elle sera assistée par Madame Stéphanie FOURNOLS en tant que de besoin.

#### **DEL N° 04-06/2019-05 Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité accepte la nomination de l'agent en charge de la comptabilité en adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019, et

autorise Monsieur le Maire à créer le poste correspondant,

les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

#### **DEL N° 04-06/2019-06 Evolutions du périmètre territorial et réformes statutaires du SIEML**

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'intégration dans le SIEML de la commune nouvelle d'Ingrandes-le-Fresne-sur Loire, ainsi que le retrait de la commune nouvelle des Vallons-de-l'Erdre ;

Il approuve également la double réforme statutaire du SIEML, l'une a effet immédiat destinée à améliorer et mettre à jour les statuts de la structure, l'autre s'appliquant après les élections municipales de 2020, visant à modifier la gouvernance du syndicat afin de l'adapter aux évolutions intercommunales passées.

#### **DEL N° 04-06/2019-07 Demande de subvention pour la maison associative**

Après exposé de Monsieur le Maire, aucune observation n'étant faite, le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement suivant :

SIEML	: 8 599.00€
FEADER (Leader)	: 22 500.00€
Autofinancement	: 24 303.74€
Total général des ressources prévisionnelles du projet	: 55 410.75€

Autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention concernant les économies d'énergie, ainsi que toutes les pièces correspondantes.

Monsieur Manuel DA SILVA précise que le chantier sera terminé le 21 juin.

#### **DEL N° 04-06/2019-08 Côtes irrécouvrables**

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité les côtes irrécouvrables dont le détail a été transmis par le trésor public, pour un montant de 2 683.13€.  
(liste n° 3739440215 comprenant 32 pièces).

#### **DEL N° 04-06/2019-09 Achat de terrain**

Madame Jacqueline TARDIVEL explique au conseil que le terrain situé route de Mouliherne, sur lequel se trouvent les restes d'une maison détruite par un incendie a été estimée par les domaines à 8000.00€ (auxquels il faut ajouter 300€ de frais de notaire).

Elle précise également avoir eu des devis de démolition, dont un pour un montant de 12 506€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le principe de l'achat aux domaines, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

#### **Questions diverses :**

- Monsieur le Maire rappelle les différentes festivités prévues pour la Foire de la Pentecôte, le 10 juin prochain.
- Circuit anjou vélo vintage : il passera par Vernantes le samedi 6 juillet lors d'un circuit de 120 km
- Fête de l'été ; elle aura lieu le 20 juillet prochain

- Forum de la mobilité : plusieurs réunions ont eu lieu, une restitution aura lieu en septembre (mobilites@agglo-saumur.fr)

Cantine à 1€ : il en a été question dans la presse il y a peu de temps ; Vernantes fait partie des 7 communes du Saumurois qui pourraient y prétendre puisqu'elle perçoit la fraction cible de la DSR.

Il faudrait pour que la commune mette en place ce dispositif qu'elle instaure un système de tranches de revenus, pour instituer des tarifs en fonction d'un quotient familial.

L'aide financière de l'Etat pourrait s'élever à 2€ pour le tarif social de 1€

Il est nécessaire, avant de mettre en place un tel système, d'étudier plus en profondeur les applications possibles.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h.

Fait à VERNANTES, le 11 juin 2019

Le secrétaire de séance,

Thierry PAPOT

Le Maire,

Etienne MOREAU

